

Samedi 25 novembre, un café climat exceptionnel s'est déroulé à la salle Georges d'Amboise accueillant les élus des villes de Hanovre avec Kerstin Seitz, élue aux finances publiques, Wilfried H Engelke, élu à l'urbanisme, l'économie, l'écologie et de Rouen, avec Jean Maillard, chargé du cadre de vie et l'environnement, Edgar Menguy, chargé de l'urbanisme, Laure Leforestier, chargée du patrimoine et du tourisme. Avec la participation d'Eddy Poitrat de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe).

Ce café a été l'occasion de mesurer l'avance considérable prise par les Allemands dans le domaine de la préservation de l'environnement et en particulier de la lutte contre les Gaz à Effet de Serre.

En préambule, Mr Wilfried H Engelke a notamment expliqué qu'une réunion comme celle que nous tenions ce soir là avait lieu à Hanovre chaque mois et réunissait un public plus large encore.

La sensibilisation de la ville de Hanovre à ces enjeux a commencé en 1992 avec le sommet de la Terre à Rio, la mise en place d'un Agenda 21 remontant à 1995. Un objectif a alors été fixé de réduire de 25% les émissions de C02 d'ici 2005 et un premier bilan effectué montre des chiffres « plutôt satisfaisants » a souligné Mr Engelke. Le défi à relever portait sur les économies d'énergies dans une ville construite pour l'essentiel dans les années 60/70 à une époque de prix du pétrole très bas (l'agglomération de Hanovre concerne 1,2 million d'habitants).. La ville a donc formé un certain nombre de conseillers techniques chargés de sensibiliser et d'orienter les particuliers. Aujourd'hui, la demande est très forte et le nombre de conseillers est insuffisant. Par ailleurs, dans toutes ses ventes de terrain, la ville impose également un cahier des charges très strict en matière d'économies d'énergies. De son côté, Edgar Menguy a reconnu l'avance prise par Hanovre, qui transparaît ne serait-ce que dans l'intitulé des fonctions : « élu à l'urbanisme, l'économie et l'écologie ». A Rouen, un certain nombre d'actions ont également été entreprises, a-t-il rappelé, notamment « concernant le chauffage des bâtiments de la ville dont la facture atteint les 2 millions d'euros ». Un objectif d'économie de 25 à 30% a donc été fixé pour les années à venir, soit l'équivalent d'une économie de 600 000 euros. Il a souligné également que la ville avait aussi dans le domaine un rôle incitatif en citant l'exemple du site de la caserne Pélissier vendu à un promoteur privé avec des exigences énergétiques. Une opération qui devrait être renouvelée sur le site Aubette/Martainville.

Le deuxième axe est la sensibilisation des citoyens qui nous a amené à aborder le sujet du transport. L'intervention d'un étudiant « se plaignant de mettre plus de temps en bus qu'en voiture » a permis à Laure Leforestier de souligner le fait que s'il était nécessaire d'améliorer l'offre de transports en commun, un changement de mentalité était peut être aussi nécessaire ce qu'elle appelait « l'effort citoyen ».

Sur la question des transports, Wilfried H Engelke est intervenu pour dire qu'une mesure avait été prise à Hanovre pour « caler » les feux tricolores sur une priorité transports en commun et non une priorité voitures, permettant ainsi aux bus d'aller beaucoup plus vite. En centre ville, les bus/tramways passent ainsi toutes les 5 minutes. En périphérie (l'agglo s'étend jusqu'à 30km), un numéro d'appel téléphonique a été mis en place qui permet l'envoi de véhicules à la demande pour 4/5 personnes et ce système fonctionne très bien. D'autres sujets ont également été évoqués comme la nécessité de créer des liaisons efficaces bus/chemin de fer ou l'idée du taxi collectif, apparemment peu opérationnelle à Hanovre. Le vélo. Sur ce sujet, Edgar Menguy a pris acte une fois de plus du retard de Rouen en terme de lisibilité des pistes en particulier, tout en annonçant le lancement d'ici quelques semaines d' un nouveau plan d'aménagement cyclable en partenariat avec l'Agglo de Rouen, prévoyant également l'installation de nouveaux anneaux de vélo près de la gare et à la Fac Pasteur (avec suppression de places de parkings).



A Hanovre, il existe un réseau très étendu de pistes cyclables et un parking pour 300 vélos a été aménagé à la gare de Hanovre, parking qui se révèle aujourd'hui encore très insuffisant.

De façon général, il a été souligné que l'engagement d'une ville n'était pas exclusivement financier, plusieurs mesures relevant plutôt du fonctionnement et des comportements. Chaque citoyen doit aussi prendre à son compte ces thématiques.

En conclusion, Eddy Poitrat de l'Ademe est intervenu pour dire que toute la question était d'arriver à mettre en adéquation les mesures à prendre et les attentes des citoyens, selon le bon « timing » (exemple créer des parkings à vélo en même temps qu'émerge la demande). D'où l'importance du travail de communication fait en amont et à grande échelle.